

té depuis. Elle se compose d'un bon nombre d'Indiens, de métis et de blancs. J'ignore quelle est la population exacte des blancs et des métis. Le ministre ne nous l'a pas dit. Mais j'accepte ses calculs. Il avouera qu'à nombre égal, la population du nord de ce territoire a, depuis cinq ans, tiré beaucoup moins d'approvisionnements de Calgary que les habitants domiciliés à dix, vingt, cinquante ou même cent milles de cette ville. Les blancs qui sont là-bas ne sont pas ceux qui font la prospérité d'une ville. Ce ne sont pas de gros consommateurs. Nulle part on ne voit une classe dépenser moins généreusement les articles importés ou les produits de l'industrie canadienne que celle des pionniers de cette distante région. Leurs aliments sont ce qu'ils achètent. Ils se les procurent en grande partie dans les environs plutôt qu'à Calgary même. Ils n'achètent pas les vêtements dont ils se couvrent. Ils ne portent pas de beaux habillements comme le ministre de l'Intérieur en endosse dans les parties du Canada où la civilisation est plus avancée.

M. OLIVER : Oui, ils en portent.

M. FOSTER : Leur train de vie est plus modeste. Aussi, si mon honorable ami considère froidement la situation, il démordra encore un peu de son étrange assertion que les progrès qu'Calgary a accomplis depuis cinq ou six ans proviennent de la présence de cinq à huit cents habitants dans les districts de l'Athabaska et de la Rivière-de-la-Paix.

M. OLIVER : Oserai-je demander à l'honorable député ce que ces gens-là portent, à son avis.

M. FOSTER : J'imagine qu'ils sont vêtus comme l'était Saint-Jean-Baptiste et qu'ils se nourrissent peut-être de la même manière.

M. OLIVER : J'apprendrai à l'honorable député que son erreur est complète. Ils portent les mêmes vêtements que nous.

M. FOSTER : Ne se nourrissent-ils pas de sauterelles et de miel sauvage ?

M. OLIVER : Pas du tout. Ils ne se couvrent pas de dépouilles d'animaux ; ils s'habillent comme nous.

M. R. L. BORDEN : En hiver, nous portons des dépouilles d'animaux.

M. FOSTER : La plupart d'entre nous sont dans la peau d'une bête.

M. OLIVER : Là-bas, le plus grand nombre ne se couvrent pas de la dépouille des animaux.

M. LALOR : Le ministre peut-il nous apprendre quelle est la superficie des terres emblavées, la quantité de boisseaux de froment que produit la récolte et le nombre des moulins à farine dans le district d'Athabaska ?

M. OLIVER : Dans le futur district d'Athabaska, je ne suis pas certain qu'il y ait des moulins à farine, mais je crois qu'il y en a un. Dans le district de la Rivière-de-la-Paix, je le répète, il y a un moulin à trempure d'une capacité de 50 barils par jour et un moulin à meules. J'ignore quel est le rendement de ce dernier ; il est construit près de la traverse de la Rivière-de-la-Paix. A cet endroit, la mission catholique possède un moulin et, à Vermillon, un autre. Il y a quatre moulins à farine dans la vallée de la rivière de la Paix. Je ne crois pas que les deux moulins de la mission soient importants, mais le rendement des deux autres est assez considérable et ils sont d'une grande utilité.

M. LALOR : Puis-je savoir du ministre quelle est la superficie des terres à blé et le nombre de boisseaux que produit la récolte dans ce pays ?

M. OLIVER : Ces renseignements ne sont pas à ma portée. J'aurais beaucoup de choses à dire, mais ces données ne sont pas corroborées. Ce sont des bruits qui courent.

M. GALLIHER : Certains membres de la gauche qui ont discuté la présente question ont avancé une théorie qui équivaut à dire que la représentation doit être basée autant que possible sur le chiffre de la population. Ce principe pourrait prévaloir dans les anciennes régions, mais je soutiens qu'il est faux dans des territoires nouveaux comme il s'en trouve dans la province naissante d'Alberta. Il nous faut tenir compte de la situation, de l'augmentation probable de la population dans l'avenir. Je rappellerai au comité certaines données du recensement de 1901 dans la Colombie-Anglaise, afin de démontrer quelle était la distribution de la population dans les districts qui envoyaient des représentants à la chambre d'assemblée. La répartition de la représentation dont je parle avait été faite par la législature de la Colombie-Anglaise et elle était encore en vigueur à l'époque du recensement de 1901. J'énumérerai la population que renfermaient alors certains districts ruraux que je comparerai les uns aux autres. On verra que, même lors d'une répartition de la représentation provinciale pour les besoins de la province, il y a peu d'égalité dans la distribution de la population. Prenons, par exemple, le district rural de Nanaïmo-nord. Nous constatons que, d'après le recensement de 1901, sa population se chiffrait par 1,439. Dans le district rural avoisinant, celui de Nanaïmo-sud, il y avait 5,146 âmes, presque le quintuple. Tournons-nous maintenant vers Lilloet-est qui n'avait qu'une population de 789 habitants. Le district de Lilloet-ouest qui lui était contigu renfermait une population de 3,196 âmes. Ne perdons pas de vue que chacun des districts mentionnés élisait un représentant. Continuons. La division nord du district de Kootenay-est renfermait 1,938 habitants et élisait un représentant, de mé-